

## Règlement général - Allgemeine Teilnehmbedingungen - Exhibitions rules and regulations :

### Article 1 : Généralités

1a) La participation aux Bourses aux Disques, organisé par la société EUREVENT, est subordonnée à l'acceptation sans réserve du présent règlement.

1b) Lieux et horaires : Les Bourses Aux Disques se dérouleront à la Salle de la Bourse de Strasbourg, Place du Mar. De Lattre

Horaires Publics : Dimanche 10h00 – 18h00

Horaires Exposants : Dimanche 8h00 – 19h30

### Article 2 : Inscription – Admission – Emplacement

2a) Seuls les dossiers d'inscription complets et parvenus avant la date limite d'inscription seront pris en compte. Un dossier est considéré complet s'il comporte : le contrat de location dûment complété et signé et le paiement du stand à l'ordre d'EUREVENT. L'organisateur se garde le droit de refuser une location de stand sans pour autant avoir à se justifier.

2b) L'obtention d'un stand doit être confirmée par l'organisateur.

2c) Le droit résultant de l'inscription est personnel et incessible. L'admission n'emporte aucun droit pour une manifestation ultérieure.

2d) Le paiement du stand doit être effectué en euro et au plus tard à la date d'échéance indiquée sur le contrat de location, sans escompte. Tout retard entraînera de plein droit des pénalités d'un montant de 1,5 fois le taux d'intérêt légal.

2e) Les prix sont en Euro, la TVA est celle en vigueur au jour de la facturation.

2f) L'organisateur effectue la répartition des emplacements en fonction de la nature des produits et/ou services et en tenant compte le plus largement possible des souhaits exprimés par l'exposant.

### Article 3 : Stand :

3a) Tout aménagement particulier d'un stand doit être traité non feu et répondre à la norme M1. Tout appareil électrique ou d'éclairage devra être conforme à la réglementation et comporter un raccordement à la terre. Toute installation non conforme peut donner lieu à la fermeture immédiate du stand par les services de sécurité, sans indemnité ni remboursement. Toute dégradation du stand, sera facturée à la valeur de remplacement (utilisez scotch ou patafix pour coller vos affiches)

3b) L'exposant s'engage à ne présenter que des produits, services ou matériels conformes à la réglementation française ou européenne, sauf le cas échéant, ce qu'il soit clairement indiquer au moyen d'un panneau, leur non homologation. Il en assure l'entière responsabilité vis à vis des tiers, la responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucune façon être engagée de leur fait

3c) L'exposant prend l'engagement express de ne pas exposer ou vendre d'objets ayant un caractère raciste ou incitant à la haine raciale sous peine d'expulsion immédiate de la manifestation sans préjudice de voie de recours pour l'organisateur.

3d) L'organisateur rappelle aux exposants que la vente de produits dits « pirates » et de contrefaçons est strictement interdite en France en vertu des différents articles relatifs à la Propriété Intellectuelle qui précisent les sanctions possibles aussi bien pour les revendeurs que pour les acheteurs. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de saisie de tels produits dans l'enceinte de la manifestation

3e) Les produits à caractère érotique sont tolérés dans la mesure où ils ne sont ni accessibles ni vendus aux mineurs de moins de 18 ans

### Article 4 : Installation & Démontage :

4a) Horaires montage et démontage : cf article 1b. Les stands doivent être installés avant le passage de la commission de sécurité soit au plus tard 30 minutes avant l'ouverture au public.

4b) Démontage : l'exposant ne pourra en aucun cas démonter son stand avant la fermeture du salon au public. Tous les stands doivent être démontés avant 19h30. Le non-respect par un exposant de cet alinéa autorise l'organisateur à réclamer des pénalités de retard et des dommages intérêts.

### Article 5 : Assurance

5a) L'administration de l'exposition est assurée en Responsabilité Civile « Organisateur » L'organisateur n'est pas responsable du vol, de la casse, du bris, des incendies et des dégâts des eaux pendant toute la durée de la manifestation (montage, démontage, pendant l'ouverture au public). Une société de surveillance assure le gardiennage durant les nuits de vendredi et samedi.

5b) L'exposant s'engage à s'assurer pour les dommages qu'il pourrait occasionner à des tiers et pour le vol, la casse, le bris des objets et matériels qu'il expose.

### Article 6 : Accès au Salon

6a) La confirmation de location avec un pièce d'identité sont à présenter à l'accueil-exposants lors de votre arrivée.

6b) Les badges nominatifs seront fournis avec le stand. Les badges sont nominatifs et strictement personnels. Les entrées/sorties des badges seront contrôlées et toute fraude entraînera l'expulsion du contrevenant et la destruction du badge.

6c) Aucun badge supplémentaire ne sera délivré pendant le salon.

### Article 7 : Communication

7a) Les exposants autorisent, à titre gracieux, les organisateurs à réaliser s'ils le souhaitent des photos ou des films les représentant, eux et leurs produits exposés, et à utiliser librement ces images en France, comme à l'étranger, et sans limitation de durée.

7b) Catalogue – Programme de la manifestation : l'organisateur dispose du droit exclusif de rédaction, de publication et de diffusion, payante ou non du programme de la manifestation. Les renseignements nécessaires à la rédaction du catalogue seront fournis par les exposants sous leur responsabilité.

7c) La distribution de publicités sous toutes formes (imprimés, objets, tracts, catalogues...) par les exposants ne pourra se faire que sur leur stand.

### Article 9 : Respect de la loi n°91-32 du 10 janvier 1991

En application de cette loi dite « Loi Evin », il est interdit de fumer dans l'ensemble des espaces publics.

### Article 10 : Annulation

10a) En cas de force majeure nécessitant la fermeture de la Salle de la Bourse de Strasbourg, le contrat sera résilié de plein droit sans indemnité. Les sommes disponibles, après paiement des dépenses engagées, sont réparties entre les exposants au prorata des sommes versées par chacun d'eux.

10b) En cas de désistement, d'absence ou cas de non occupation du stand pour une cause quelconque, aucun remboursement ne sera effectué au titre du contrat de location (stand, services...), même en cas de relocation à un autre exposant.

### Article 11 : Contestation et lieu de juridiction

En cas de litige ou de contestation seuls les Tribunaux de Strasbourg seront compétents. Ils statueront en application du droit français, le texte en langue française du présent règlement faisant foi.

CONTRAT DE LOCATION - BOOKINGFORM

ⓘ Le nombre de tables étant limité inscrivez-vous au plus vite.  
**Nouveau ! : les exposants qui ont participé à la Bourse aux Disques du mois d'octobre, sont prioritaires pour la Bourse du mois de janvier jusqu'à la date limite des inscriptions**

Info : PAS DE REMISE FIDELITE POUR LES BOURSES AUX DISQUES DE 2011

# Bourse aux Disques Strasbourg

**Dimanche 16 Octobre 2011**

**Dimanche 15 Janvier 2012**

Salle de la Bourse – Place du Mar de Lattre

30 exposants européens

**ATTENTION :**

**Nouveau FAX :  
03 67 100 157**

**New Fax Number :  
0033 / 367 100 157**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 JOURS AVANT LA MANIFESTATION**  
Registration deadline until 15 days before the fair - Reservierung bis 15 Tage vor der Börse

**Eurévènt – 22 rue des Charpentiers – F-67760 GAMBSHEIM**

ⓞ 0033 / (0)388 51 55 45 - Fax : 0033 / (0)367 100 157 e-mail : info@eurevent.com

**CONTRAT DE LOCATION / BOOKING FORM / MIETVERTRAG**

Gambsheim, Juillet 2011 (annule et remplace les contrats précédents)

**EXPOSANT / Exhibitor / Aussteller**

**NOM ou Raison Sociale :**

EXHIBITOR / Name oder Firmenname :

**Enseigne / Nom du stand :**

Name of the stall / Geschäftsname / Name des Standes:

**Représentant légal (Nom, Prénom, Fonction)**

Legal Representative / Gesetzlicher Vertreter

**Adresse :**

Address / Anschrift :

**Code Postal :**

Postal Code / PLZ :

**Ville :**

City / Stadt :

**Pays :**

Country / Land :

☎ :

☎ :

Fax :

**E-Mail :**

Internet : **www.**

@

**N° de RCS :**

**Ville :**

**Nr TVA Intra CE :**

**Responsable Stand / Stall manager / Zuständig für die Messebeteiligung :**

(si différent du représentant légal) / (if different from legal representative) / (wenn verschieden von dem gesetzlichen Vertreter)

**Nom, Prénom :**

Surname, name / Name, Vorname :

☎ :

☎ :

Fax :

**Pièce d'identité responsable du stand / Stall manager ID / Ausweis des Stand-Verantwortlichen**

Type de pièce  
**Joindre la photocopie**  
Enclose photocopy

- Carte d'identité CNI  
ID card / Personal Ausweis  
 Passeport  
 Permis de Conduire  
Driving licence / Führerschein

Nr Pièce : \_\_\_\_\_  
Délivré(e) par : \_\_\_\_\_  
Delivered by / Ausgestellt durch  
Date : \_\_\_\_\_  
Ausstellungsdatum :

**MODE DE PAIEMENT  
PAYEMENT – ZAHLUNG**

**Paiement intégral Avant la Manifestation  
Befor the Exhibition – Vor der Veranstaltung**

Chèque bancaire ou postal compensable en France, à l'ordre de EUREVENT (only french bank)

Virement Bancaire en €  
RIB : 10278 01052 00020008006 66 domiciliation : CCM LA VALLEE

ÜBERWEISUNG / SEPA virement européen – European Bank – Europa Überweisung  
IBAN : FR76 1027 8010 5200 0200 0800 666 – BIC : CMCIFR2A  
Account Owner : EUREVENT SARL – Bank : CCM LA VALLEE – Mommenheim - France

Espèces en € / Cash in €

Carte Bleue / Credit Card :  CARTE BLEUE  VISA  MASTERCARD

Carte n° / card n° : \_\_\_\_\_

Date Exp. / Exp. Date : Mois / month : \_\_\_\_\_ Année / year : \_\_\_\_\_

Nom du titulaire / name cardholder : \_\_\_\_\_

Signature du titulaire / holder : \_\_\_\_\_

**MANIFESTATION / Fair / Börse :**

**BOURSE AUX DISQUES**

**STRASBOURG – Salle de la Bourse  
RECORD FAIR / Platten Börse Strasbourg**

**Nb de Tables**

**Quantiy / Menge**

**Prix**

**Unitaire**

**TTC**

**Einzel**

**Preis**

**Montant**

**DIMANCHE 16 Octobre 2011**

Sonntag, den 16. Oktober 2011

Tables de 1,40 mètres  
..... Table / Tisch (1,40 lm)

**60,00 €**  
55,00 €

**DIMANCHE 15 Janvier 2012**

Sonntag, den 15. Januar 2012

Tables de 1,40 mètres  
..... Table / Tisch (1,40 lm)

60,00 €

**DIMANCHE 14 Octobre 2012**

Sonntag, den 14. Oktober 2012

Tables de 1,40 mètres  
..... Table / Tisch (1,40 lm)

60,00 €

**OPTION :** Branchement électrique 1,5 KW  
Badge supplémentaire

1 branchement par Bourse  
..... Badge supplémentaire

**15,00 €**  
15,00 €

**Total / Amount / Gesamt Betrag :**

**BADGE EXPOSANT / EXHIBITORS' BADGES / Ausstellerausweis :**

① le nb de badges est en fonction de la taille du stand, les badges supplémentaires sont payants. Les badges sont remis au responsable du stand lors à son arrivé. Les badges sont strictement personnels.  
*The amount of badges depends on the volume of the allotted stall, additional ones will be charged. Badges are given to the stall manager on arrival. They are strictly personal.*

*Die Anzahl der kostenlosen Ausstellerausweise ist von der Grösse der gemieteten Messefläche abhängig. Zusätzlich benötigte Ausstellerausweise sind gegen Entgelt auf der entsprechenden Spalte des Mietvertrages anzufordern. Die Ausstellerausweise werden dem Standverantwortlichen ausgehändigt bei der Ankunft.*

① 1 Table = 1 badge ● 2 ou 3 tables = 2 badges ● 4 tables = 3 badges ● 5 tables & + = 4 badges

Indiquez ci-dessous le nom des personnes qui vous accompagnent :

**Badge : RESPONSABLE**

**N° 1** Nom, Prénom :

**Badge : Nom :** \_\_\_\_\_

**N° 2** Prénom :

**Badge : Nom :** \_\_\_\_\_

**N° 3** Prénom :

**Badge : Nom :** \_\_\_\_\_

**N° 4** Prénom :

Contrat de location à retourner à :

Booking Form to return to :

Vertrag zurück schicken an :



**EUREVENT**

22 rue des Charpentiers

F-67760 GAMBSHEIM – France

Tous les prix sont en Euro et TTC (TVA = 19,6%) - All prices are in Euro and including VAT (VAT = 19,6%).

Le soussigné reconnaît avoir pris connaissance des clauses et conditions du règlement général et s'engage à les respecter.  
*The signatory acknowledges the described rules and regulations and commits himself to respect them. - Der Endeunterzeichnete erkennt von den allgemeinen Bedingungen und Regelungen Kenntnis genommen zu haben und sie zu achten*

Lieu / date  
Ort / Datum

Nom signataire  
Name

Signature  
Unterschrift

Cachet commercial  
Firmenstempel